

ActuMINHAS

N°95 - AVRIL 2026

PLUIE & SINISTRE

Une cohabitation de trop !





ÉDITO

Quand le tonnerre gronde, chacun attrape sa tête. **Mais que vaut une tête sur un corps sans vie?**

Ce réflexe de peur ne sauvera personne si l'imprudence a déjà tracé le chemin du drame. Les chiffres ne mentent pas et ils sont sanglants : en juin

le District d'Abidjan a enregistré 24 morts en seulement dix jours. À Yopougon et Cocody, il est tombé en 24 heures plus de 200 mm de pluie, soit le quart des précipitations attendues sur trois mois.

Face à cette violence climatique, l'État de Côte d'Ivoire multiplie les efforts : des milliards sont investis chaque année dans le curage massif des caniveaux, et la libération des ouvrages d'assainissement obstrués. Les services de ramassage des ordures tournent à plein régime, mais soyons lucides : l'État ne peut pas tout faire.

Il ne peut pas placer un agent derrière chaque citoyen pour l'empêcher de jeter un sachet plastique dans le caniveau.

Comme le dit un vieux proverbe africain: « Ce n'est pas l'eau qui fait le fleuve, mais le soin de ses rives. »

L'incivisme est le premier complice de l'inondation. Chaque déchet domestique transformé en bouchon est une arme qui se retournera contre ta propre maison.

Construire dans un bas-fond ou s'obstiner à rester sur un flanc de colline à Mossikro, à la Riviera Palmeraie ou à Abobo, c'est signer un contrat avec la mort. Protéger sa vie, c'est adopter une attitude civique, exemplaire : Assainir son environnement, ne pas transformer les canaux d'évacuation d'eau de pluie en poubelles et évacuer les sites à risques dès les premières alertes de la SODEXAM.

La saison des pluies arrive. Elle arrivera comme chaque année, sans demander la permission. Il faut agir préventivement aujourd'hui pour éviter de pleurer sur des décombres demain.

La pluie tombe sur chacun de nous, mais c'est notre responsabilité collective qui détermine si elle nous submerge ou si nous saurons la gérer avec perspicacité.

En Côte d'Ivoire, être informé ne suffit plus. Il faut agir avec responsabilité et détermination ou accepter de n'être qu'une future statistique de plus.



DOSSIER

Pluie et sinistre : une cohabitation de trop

La saison des pluies est à nos portes. Le Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité (MINHAS), à travers ses structures sous tutelle, est à pied d'œuvre afin d'éviter que cette période ne soit marquée par des sinistres.

Depuis quelques années, la Côte d'Ivoire connaît des aléas naturels telles les inondations, les glissements de terrains, les sécheresses, la dégradation des terres, la baisse du débit des fleuves et l'érosion côtière, qui ont des impacts socio-économiques certains, notamment des pertes matérielles et des pertes en vies humaines. La fréquence de ces aléas a augmenté depuis ces dernières années, notamment en ce qui concerne les inondations et les glissements de terrains qui interviennent surtout à Abidjan pendant les saisons de pluie. Pour faire face à ces événements extrêmes ou catastrophes, la Côte d'Ivoire dispose d'un certain nombre de plans sectoriels et de structures. En 2025, à peine installée, la saison des pluies présentait déjà un bilan alarmant dans la capitale économique. En l'espace de quelques semaines, plusieurs personnes ont perdu la vie, victimes d'éboulements et d'inondations, tandis que les dégâts matériels se révélaient considérables.

Une telle situation a ravivé les souvenirs douloureux des saisons précédentes et suscité de vives inquiétudes. Les pertes humaines enregistrées au cours de ces périodes rappellent avec acuité la nécessité de repenser le modèle d'aménagement urbain à Abidjan. Si les autorités doivent assumer pleinement leur rôle en renforçant les infrastructures et en veillant au respect des règles d'urbanisme,

la population est également appelée à adopter des comportements responsables. L'heure n'est plus aux simples constats, mais à une action concertée, afin que la pluie, source de vie, ne continue pas d'être synonyme de tragédie.

À l'entame de cette nouvelle saison qui s'annonce intense, vigilance et anticipation demeurent les meilleurs remparts pour les populations face aux affres des pluies diluviennes. Les risques sont nombreux durant cette période, mais ils peuvent être significativement réduits par l'adoption de comportements appropriés. Il est ainsi recommandé d'éviter les zones inondées après les pluies, de ne pas s'y aventurer à pied ou en véhicule, et de se tenir à distance des eaux de ruissellement ainsi que des caniveaux.

Par ailleurs, la sécurité des personnes doit constituer une priorité absolue. Les enfants, plus vulnérables, doivent faire l'objet d'une surveillance accrue. Il convient notamment de les empêcher de jouer dans les eaux de ruissellement, souvent dangereuses.

Sous le leadership du Président de la République, Son Excellence Alassane OUATTARA, la Côte d'Ivoire ne saurait continuer à offrir, lors des fortes précipitations, l'image d'un pays exposé aux sinistres. À cet effet, plusieurs actions ont été entreprises par le gouvernement, notamment par le biais du Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité (MINHAS), à travers le Programme d'Assainissement et de Résilience Urbaine (PARU). Le Gouvernement ne se limite pas uniquement au PARU. Ainsi, le Projet d'Assainissement et d'Amélioration du Cadre de vie du district Autonome d'Abidjan (PAACA), le Programme d'Aménagement de Gestion Intègre du Bassin Versant du Gourou (PAGIBVG), la Promotion de l'Accès aux Services d'Assainissement Autonome en milieu Urbain (PASAAU) le Programme d'Amélioration Durable de la Situation de l'Assainissement et de Drainage de la ville d'Abidjan (PADSAD) sont autant de programmes pour rendre agréable le cadre de vie et de travail des populations.





En collaboration avec des partenaires financiers, d'importants ouvrages d'assainissement et de drainage ont été réalisés. Parmi ceux-ci figure le sous-projet d'aménagement de la cuvette d'Anonkoua, située dans la commune d'Abobo à Abidjan. La plus récente réalisation concerne un ouvrage en cours d'achèvement dans la commune de Yopougon.

Ce canal de drainage, actuellement en phase terminale, devrait permettre de réduire considérablement les effets néfastes des eaux de ruissellement liées aux pluies.

Si le Gouvernement œuvre sans relâche à la mise en place de ces infrastructures, la population, pour sa part, se doit d'en faire un usage responsable et efficace. Certes, l'entretien incombe en premier lieu aux autorités compétentes, mais les citoyens ont également un rôle à jouer, notamment en veillant à la propreté des ouvrages. Il importe, à cet égard, d'éviter l'obstruction des canaux d'évacuation par des déchets solides ou des eaux usées.



Une telle démarche participative contribuera à prévenir les sinistres en période de fortes précipitations. La position de la Côte d'Ivoire sur l'échiquier international ne lui permet plus d'être associée à des catastrophes récurrentes liées aux pluies. Pour rompre définitivement avec ce cycle, pouvoirs publics et populations doivent, chacun à leur niveau, assumer leurs responsabilités. Car, désormais, la cohabitation entre pluie et sinistre est de trop.

Tout sur les efforts consentis par le Gouvernement

Le Gouvernement a développé un programme soutenu par la Facilité de résilience et de durabilité du Fonds monétaire international (FMI), afin d'anticiper et de réduire les risques liés aux changements climatiques. En février 2024, les services du FMI et la Côte d'Ivoire sont parvenus à un accord sur un ensemble de mesures de réforme s'étalant sur la période 2024-2026. Les discussions ont porté sur la nécessité de faire face aux changements climatiques en renforçant les efforts d'atténuation et d'adaptation, notamment dans les secteurs de l'agriculture, des transports, des infrastructures et de la gestion des finances publiques.

Dans cette dynamique, le Gouvernement a également mis en place, avec l'appui de la Banque mondiale, le Programme d'assainissement et de résilience urbaine (PARU). Ce projet, d'un montant de 155 milliards de FCFA, vise à réduire la vulnérabilité des populations face aux inondations dans de nombreuses zones urbaines. Outre ce projet, d'autres sont en cours dont le Projet d'Assainissement et d'Amélioration du Cadre de vie du district Autonome d'Abidjan (PAACA), le Programme d'Aménagement de Gestion Intègre du Bassin Versant du Gourou (PAGIBVG), la Promotion de l'Accès aux Services d'Assainissement Autonome en milieu Urbain (PASAAU) et le Programme d'Amélioration Durable de la Situation de l'Assainissement et de Drainage de la ville d'Abidjan (PADSAD).

Il convient de rappeler que, dans le cadre de la mise en place d'un système de drainage des eaux pluviales à Abidjan, près de 32 kilomètres de canalisations ont été réalisés à Cocody et à Yopougon, pour un investissement de 55 milliards de FCFA.

Ainsi, le Gouvernement réalise d'importants ouvrages d'assainissement et de drainage dans la capitale économique, Abidjan, afin de lutter contre les effets néfastes de la montée des eaux et de préserver des vies. Les villes balnéaires dont Grand-Bassam et San Pedro n'échappent à la sagacité du Gouvernement en terme d'aménagement du territoire.

En complément de ces chantiers, des campagnes de sensibilisation sont menées pour inciter les populations à adopter de bons comportements et réflexes en période de pluies diluviennes. À ce titre, de nombreux autres travaux d'assainissement ont été réalisés, notamment la construction de barrages écrêteurs de crues, la réhabilitation de trois de ces ouvrages, ainsi que l'aménagement de quatre cuvettes (Bokabo, Clouetcha, Akeikoi et Abobo Baoulé) dans la commune d'Abobo.

S'ajoutent à cela l'ouverture du chenal au niveau de la baie de Cocody, le dragage du fond lagunaire et le remblaiement des berges, la réalisation de nouveaux branchements à Adjamé, Abobo et Treichville, la réhabilitation de stations de pompage et de prétraitement du collecteur principal d'eaux usées, ainsi que le raccordement des réseaux secondaires dans les communes d'Abobo, d'Adjamé et de Treichville. Ces travaux contribuent à moderniser les réseaux publics d'assainissement dans la ville d'Abidjan.

On note également la construction d'ouvrages de drainage des eaux pluviales à Gesco (route de Dabou, commune de Yopougon), ainsi que des travaux de revégétalisation des talus dans la commune d'Attécoubé.



Curage et entretien



En effet, depuis le 1er décembre 2023, sur instruction des autorités gouvernementales, une opération de curage des caniveaux, de ramassage accru des ordures ménagères et d'embellissement a été lancée dans les quartiers, villes et communes.

Des sites emblématiques tels que le Carrefour de la Vie, Akouédo, Jacques Prévert et le Palm Club dans la commune de Cocody, ainsi que les sous-quartiers Dallas, Saint-Michel, Liberté et le marché Gouro dans la commune d'Adjamé, ont vu leurs caniveaux débarrassés de déchets, notamment de sachets plastiques mêlés au sable.

Des actions similaires ont été menées à Abobo, Anyama, Yopougon, Treichville, Marcory, Koumassi et Port-Bouët, ainsi qu'à l'intérieur du pays, notamment à Yamoussoukro, San Pedro, Bouaké et Korhogo. Les opérateurs de salubrité y jouent pleinement leur rôle, en respectant les cahiers des charges, afin d'améliorer l'image des principales artères.

Ces efforts du Gouvernement visent à faciliter l'évacuation des eaux de pluie et à prévenir les inondations généralisées.

Code de l'Assainissement et du Drainage

S'il revient au Gouvernement de construire des ouvrages de drainage, il est tout aussi essentiel que les populations contribuent à leur préservation. Face aux comportements inciviques, l'élaboration et l'adoption d'un Code de l'assainissement et du drainage se sont imposées comme une nécessité.

Ce cadre juridique, composé de dispositions contraignantes, vise à réduire l'incivisme de certains citoyens. Il a pour objectif d'unifier et d'harmoniser les réglementations existantes en matière d'assainissement et de drainage, tout en protégeant les populations et leurs biens contre les risques liés à l'eau, notamment les inondations et les problèmes d'hygiène.



Par ailleurs, ce code contribue à l'amélioration du bien-être et des conditions de vie grâce à un assainissement adéquat et à une gestion efficace des eaux. Son adoption implique également une réorganisation et une mise à jour des pratiques dans le secteur. Il est donc essentiel que les différents acteurs concernés — collectivités locales, entreprises et citoyens — s'approprient ce nouveau cadre réglementaire.

En outre, d'importants investissements ont été consentis pour la réhabilitation des infrastructures.

Un avenir rassurant



Le mardi 5 juillet 2022, l'Agence française de développement (AFD) et le ministère ivoirien de l'Économie et des Finances ont signé deux conventions de prêt d'un montant cumulé de 216 milliards de FCFA (330 millions d'euros), destinées à la mise en œuvre des priorités du Plan national de développement (PND) 2021-2025.



L'un des prêts, d'un montant de 85,2 milliards de FCFA, concerne le ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité (MINHAS). Il finance le Projet d'assainissement de la commune de Yopougon (PACY), qui vise à améliorer la qualité du service d'assainissement des eaux usées dans cette commune.

Ce projet permettra d'assurer la collecte, le transfert et le traitement des eaux usées dans la zone centrale, avec un impact positif immédiat sur le cadre de vie de plus de 600 000 habitants,

tout en contribuant à la préservation de la lagune Ébrié. Bien que d'importants investissements aient été fait, le Gouvernement continue d'être à pied d'œuvre pour garantir un cadre de vie sain et hygiénique aux populations.



Panel



Assi Ako Armand (Agent de sécurité) :
« Pour l'instant, tout se passe bien »

La saison des pluies de l'année 2018, dans la commune d'Adjamé, à Williamsville, a causé de nombreux dégâts. Les personnes installées sur les flancs de collines et aux abords des ravins ont été, pour la plupart, victimes. Je ne souhaite pas que ce genre de drame se reproduise cette année. Pour l'instant, tout se passe bien. Je suggère à l'État que ceux qui sont installés aux abords des ravins, même si ce n'est pas de gaieté de cœur, soient déguerpis afin d'éviter des drames. C'est vraiment mon avis.



Mlle Kouadio Amena (Agent Lonaci) :
« Le mieux reste de quitter ces zones à risque »

Pour l'instant, tout se passe bien. Par contre, l'année dernière, il a été enregistré des pertes en vies humaines ainsi que des dégâts matériels. J'espère que cette année, il n'y aura pas de pertes en vies humaines. J'exhorte les populations installées dans les zones dangereuses à être prudentes. Mais le mieux reste de quitter ces zones à risque.



M. Soro (Commerçant) :
« Ce qui rassure un peu, ce sont les travaux entrepris par le Gouvernement »

jusqu'à présent. À mon avis, une telle température n'avait jamais été observée auparavant. Les deux pluies qui sont déjà tombées ont été accompagnées de vents violents, ce qui est inquiétant. Cela laisse penser que les pluies seront abondantes cette année, d'où mon inquiétude face aux risques d'inondations. Toutefois, ce qui rassure un peu, ce sont les travaux entrepris par le Gouvernement, qui commencent à produire des résultats.



Soumaré Aboulaye (Vendeur de produits cosmétiques) :
« Nous n'avons plus de problèmes liés à l'eau »

Les années passées, ici à Abobo Gare, lorsqu'il pleuvait, toute la chaussée était inondée. Nous n'arrivions pas à vaquer à nos occupations. Cette année, grâce aux travaux de drainage réalisés au niveau du bassin d'orage du marché, nous n'avons plus de problèmes liés à l'eau. Le travail est bien fait.



Ouohi Ange Sarah (Journaliste) :
« Les opérations de curage et les actions de sensibilisation sont visibles »

En tant que journaliste, mais aussi comme habitante de Port-Bouët, précisément à Gonzagueville, j'aborde l'arrivée de la saison des pluies avec une réelle appréhension. Chaque année, nous vivons les mêmes scènes : des rues inondées, des habitations envahies par l'eau, des biens perdus, et parfois même des vies mises en danger. C'est une inquiétude que je ressens personnellement, au-delà de mon regard professionnel.

Je tiens néanmoins à saluer les efforts du Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité. Les opérations de curage et les actions de sensibilisation sont visibles et vont dans le bon sens. Cependant, sur le terrain, nous restons exposés. C'est pourquoi j'estime qu'il est essentiel d'intensifier les interventions, surtout dans les zones les plus à risque comme la nôtre. À l'approche des pluies, mon inquiétude est réelle, mais elle s'accompagne d'un appel à agir davantage pour nous éviter, une fois de plus, le pire.



Dago Élisabeth (Infirmière) :
« Nous constatons les efforts du Gouvernement »

Nous constatons les efforts du Gouvernement. Depuis un certain temps, avant chaque saison des pluies, des travaux sont réalisés. Toutefois, ce qu'il faut surtout, c'est le suivi de ces travaux afin de rassurer et de sécuriser les populations. Ce suivi est indispensable, sinon ce sera un perpétuel recommencement. Par ailleurs, il faut aussi interpellier les populations.

Certes, le Gouvernement fait des efforts, mais les citoyens ont également leur part de responsabilité. Par exemple, les caniveaux sont devenus des dépotoirs. Si chacun joue son rôle en accompagnant l'action du Gouvernement, nous pourrions éviter de nombreux incidents pendant la saison des pluies.



ENQUÊTE

LES TRESORDURES DANS LA VILLE D'ABIDJAN : UN FLEAU QUI MENACE LA SANTE PUBLIQUE



La ville d'Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire, s'étend en superficie (374 000 ha en 2021) chaque jour du fait même de sa surpopulation (6,3 millions en 2021) qui ira crescendo et ce, dans une projection de 10 millions d'habitants en 2040. Cette réalité inhérente aux métropoles à travers le monde n'est pas sans impacts sur les services publics prévus dans le schéma directeur d'urbanisation de la ville d'Abidjan. Avec cet accroissement démographique, naît la problématique de la gestion effective des déchets ménagers par les entités gouvernementales, mais bien plus, la problématique de l'éducation à la salubrité des populations Abidjanaise.

Le concept de « trésordures », perçu sous d'autres cieux comme une pratique qui consiste à rechercher des trésors abandonnés dans des monticules d'ordures en vue d'une réutilisation optimale de ceux-ci, n'est pas sans dégâts en Côte d'Ivoire. En effet, entre les étapes de pré-collecte des ordures et de transport de ceux-ci vers les centres d'enfouissement technique, se greffe solidement depuis bien des années l'activité informelle des fouineurs, ces hommes et femmes en quête de trésor abandonné, laissant régulièrement après eux des tas d'ordures éparpillées à même le sol.

Akessa Fulbert Gontran est un quinquagénaire qui a fait des trésordures sa source principale de revenus depuis une trentaine d'années : « depuis 1995 je me lève tôt le matin pour chercher mon pain dans les ordures que je vois entassées çà et là. C'est avec ça que j'ai pu scolariser mes 04 enfants. Souvent même je découvre des biens de grande valeur dans les poubelles que vous négligez là. Ce métier est mal perçu nous le savons mais c'est avec ça qu'on vit. », soutiendra-t-il.

Dame Traoré Mariam, résidente de Yopougon Sicogi, déclare ceci : « Après le décès de mon mari, je me suis retrouvée seule avec mes deux enfants. Il fallait trouver quelque chose à faire pour que nous trouvions de quoi manger. C'est ainsi que j'ai commencé à fouiller dans les ordures pour y trouver des bidons, des chaussures, des assiettes, tout ce qui est acheté sur le marché, que je lave pour revendre. Cela me permet de gagner ma vie et de prendre soin de mes enfants. »

Oumé Alain, résident de la commune de Yopougon Académie, ayant plus de cinq années d'expérience dans cette activité, s'exprime en ces mots : « Je fais ce travail depuis plus de cinq ans. Ce n'est vraiment pas facile, car parfois je tombe sur des objets

objets tranchants qui me blessent. Cependant, il faut reconnaître que je trouve de bonnes choses dans ces ordures, que je vais vendre à des grossistes à la zone industrielle. Cela me permet d'avoir un peu d'argent pour prendre soin de ma famille. »

Nonobstant les témoignages de ces pratiquants de la trésordure, cette pratique mérite d'être encadrée, du fait même des dégâts d'insalubrité qu'elle laisse après elle. Dès lors, apparaît la nécessité d'une éducation au civisme même dans la fouine. Il faut aussi signifier qu'un cadre réglementaire s'avère plus qu'urgent pour encadrer cette activité informelle qui, au-delà de l'état scabreux laissé derrière elle, cause d'énormes risques pour la santé publique.





Il faut le dire, les éléments ou effets retrouvés dans nos ordures, passés aux peignes fins, sont pour la plupart réintroduits dans le circuit de consommation publique. Des bidons et des bouteilles à titre d'illustration sont utilisés par les commerçants pour la vente de jus. Cette réutilisation expose les populations à des risques sanitaires très importants. Au regard de la menace réelle que constitue cette action, il est nécessaire qu'un suivi rigoureux soit réalisé quant à l'avenir des « trésors » récoltés dans nos « ordures » afin de prévenir leur usage nocif.

Les trésordures ont des conséquences néfastes sur la santé publique et l'environnement. Elles attirent des vecteurs de propensions de pathologies, tels que les rats, les souris et les insectes, qui peuvent transmettre des maladies telles que la peste, la leptospirose et le choléra. Ces déchets laissés à même le sol, polluent l'air, l'eau et le sol, ce qui peut avoir des conséquences néfastes sur la santé humaine et l'environnement.

Pour lutter contre cela, il est nécessaire de mettre en place des solutions durables et efficaces. Tout d'abord, il faut améliorer la surveillance des sites de pré-collecte des déchets pour éviter d'exposer en dehors des cadres habilités des déchets. Il convient également d'accroître à intervalles courts la fréquence du ramassage des ordures, sensibiliser et éduquer les populations sur l'importance de la gestion des déchets et de la propreté. Enfin, il faut mettre en place des sanctions pour les personnes qui, à la recherche du trésor caché, laisse nos espaces publics dans l'exécration.

Plusieurs initiatives ont été lancées pour lutter contre la pratique irresponsable des trésordures dans la ville d'Abidjan. Le ministère en charge de la salubrité et les mairies du district d'Abidjan font ce qu'ils peuvent en terme de sensibilisation pour encourager les populations à gérer leurs déchets de manière responsable. Des organisations non gouvernementales (ONG) et des associations de quartier ont

également lancé des initiatives pour nettoyer les rues et les quartiers.

Il est temps pour les autorités et les populations de travailler ensemble pour rendre les villes ivoiriennes propres et saines où il fait beau vivre. Il est temps de dire non aux trésordures mal encadrées et de mettre la priorité sur un suivi rigoureux de surveillance des sites de pré collecte. Parce que la santé n'a pas de prix, agir ensemble et maintenant n'est pas une option mais une nécessité vitale.



(Enquête) Ghys

UNE DÉLÉGATION D'ADJAMÉ VILLAGE RECUE AU CABINET DU MINISTRE AMÉDÉ KOFFI KOUAKOU



Le Ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité, Dr Amédé Koffi KOUAKOU, a accordé le mardi 31 mars 2026, une audience à une délégation de la communauté villageoise d'Adjamé, venue lui rendre une visite de courtoisie à son Cabinet. Conduite par Monsieur DJIROS Emmanuel, membre de la Génération Tchagba et porte-parole de la délégation, celle-ci a saisi l'occasion pour présenter au Ministre ses vœux de Nouvel An et lui adresser ses félicitations pour sa nomination,

tout en lui souhaitant plein succès dans l'accomplissement de ses nouvelles responsabilités gouvernementales.

En réponse, le Ministre a réitéré son engagement à œuvrer résolument à l'amélioration de l'accès universel et sécurisé à l'eau potable, en droite ligne de la vision du Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA pour les années à venir. Profitant de cette rencontre empreinte de cordialité, Dr Amédé Koffi KOUAKOU a exprimé sa gratitude à ses hôtes

et les a exhortés à demeurer des artisans de paix, de cohésion sociale et de développement au sein de leurs communautés.





I IMPACT GOUV:

Salubrité : Les populations d'Abidjan saluent la qualité du service.

Les populations de plusieurs communes d'Abidjan ont exprimé mercredi 1er avril 2026, leur satisfaction quant à la qualité du service de Salubrité lors d'une rencontre tenue au Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique (CVET) à 16h 40. Elles ont salué la régularité du ramassage des ordures, la présence effective de bacs à ordures dans les différents quartiers et l'efficacité des camions de collecte, notamment ceux des sociétés Ecoti. Sa et Eco-Eburnie. À Yopougon-Maroc, Mme Guei, institutrice, a affirmé : « ici, le ramassage d'ordures se fait régulièrement ».

Dans la commune de Cocody, M. Sylvanus, ingénieur informaticien, a relevé la présence quotidienne des équipes sur les voies : « on voit des équipes, balayer et ramasser les ordures tous les jours. En tout cas, nous croyons à l'efficacité du recyclage et nous, nous sommes prêts à prendre des mesures personnelles pour soutenir le ministère dans son action ». Il a également mis en avant l'initiative de tri notamment la récupération des bouteilles plastiques par des particuliers.



NOTE PASCAL : Un moment de fête et de solidarité au Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de Salubrité.

À l'occasion de la célébration de Pâques, la Direction de Communication du Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité a tendu son micro à plusieurs responsables dont elle a recueilli les vœux pieux. Cette initiative vise à promouvoir des valeurs de solidarité et d'unité au sein du ministère.

<< Avec Pâques, une défaite ultime se transforme en victoire finale.>>



M. Fidèle BEHIBRO

Conseiller technique au MINHASS

En cette période de Pâques, je souhaite me souvenir de cette scène poignante de la crucifixion. Jésus est crucifié avec deux brigands. Pendant que l'un l'insulte, l'autre se tourne vers le Seigneur et lui fait cette demande : "Jésus, souviens-toi de moi..." Le Seigneur lui répond alors : "Aujourd'hui, tu seras avec moi...". À travers ce rappel, je souhaite à tous d'entrer et de demeurer dans le "Aujourd'hui" du Seigneur.

Avec Pâques, ce qui devait être une défaite ultime se transforme en victoire et en délivrance finale.

Si le grain mis en terre ne meurt, il ne peut porter de fruit. Je souhaite à chacun de vivre pleinement, dans tous les domaines de sa vie, la plénitude du mystère pascal. Que l'Amour, la Foi et l'Espérance abondent en chacun de nous.

Joyeuses fêtes de Pâques à tous !

**<< Que cette fête renforce notre engagement.>>****Mme ELVIRE KONAN**
chef de service SOQ

Comme chaque année, les chrétiens célèbrent la résurrection du Christ. La Pâque, depuis l'époque de Moïse, symbolise le passage de l'ombre à la lumière, de l'épreuve à l'espérance, et enfin, la victoire.

En cette période de renouveau, je souhaite à chaque agent du ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité, sous la direction de notre ministre Dr Amédé Koffi Kouakou, de vivre au quotidien une vie de victoire dans tous les domaines.

Que cette fête soit l'occasion de renforcer notre engagement et notre solidarité, et que chacun trouve la force d'affronter les défis avec espoir et détermination.

<< Puisse dans les mérites du Christ-Ressuscité des ressources pour accomplir notre mission au MINHASS>>**M.Emile Scipion ILBOUDO**
Sous-Directeur de la Promotion
à la DIRCOM

A la faveur de la fête de Pâques, je voudrais souhaiter à Monsieur le Ministre Amédé Koffi KOUAKOU, au Cabinet et à l'ensemble de la communauté chrétienne du MINHASS, la paix et la joie de la Résurrection du Seigneur Jésus-Christ. Cette solennité, il faut le confesser, symbolise la victoire de la vie sur la mort, de l'éternité sur le temporel, de la lumière sur les ténèbres.

Puissions-nous puiser dans les mérites et les grâces du Christ-Ressuscité, des ressources physiques, spirituelles et morales nécessaires pour accomplir, sous le leadership du Ministre, notre mission, ordonnée sur l'amélioration du cadre de vie de nos concitoyens dans les secteurs de l'Eau potable, de l'Assainissement et de la Salubrité.

Bonne et joyeuse fête de Pâques à toutes et à tous !



ILES BONNES PRATIQUES:

La lessive et la vaisselle ne doivent pas également être pratiquées aux abords immédiats du point d'eau et le linge ne doit pas être séché sur les murets de protection.

PETIT LEXIQUE VERT

SALUBRITE

Centre ou poste de groupage :

Est un espace aménagé et doté d'un réceptacle pour la réception des déchets par apport volontaire des populations ou comme point de rupture des activités de précollecte.

Les Centre de Transfert et de Groupage des ordures (CTG) de Yopougon / Anguédou



L'USAGE APPROPRIE

NE PAS CONFONDRE :

« Mettre à Jour et Mettre au Jour »

1/ Mettre à Jour, signifie actualiser ou moderniser (données, logiciel).
Rendre actuel, tenir à jour, réviser pour correspondre aux informations récentes.

**Mme BERTÉ KOUACOU.B. Tatiana**

S/D des Relations Publiques à la DIRCOM

<< La fête de la résurrection ravive en vous une énergie. >>

En cette période de Pâques, symbole de renouveau, d'espérance et de victoire de la vie sur les épreuves, je formule pour vous Monsieur le Ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité, Dr Amedé Koffi KOUAKOU, mes vœux les plus sincères de santé, de paix et de réussite.

Que cette fête de la Résurrection ravive en vous une énergie renouvelée, une sagesse accrue et une détermination constante dans l'accomplissement

de votre noble mission au service du bien-être des populations.

Puisse le Seigneur guider chacun de vos pas, fortifier votre engagement et couronner vos efforts de succès durables pour une Côte d'Ivoire toujours plus propre, plus saine et prospère.

Joyeuses et saintes fêtes de Pâques.

I QUE DIT LE CODE ?

Article 21:

Sont interdits le dépôt, l'abandon, le rejet, le déversement, l'incinération ou l'enfouissement, des déchets de toute nature sur les voies et les espaces publics

(Extrait du Code de l'Hygiène et de la Salubrité)

Article 16:

L'Etat prend les mesures de veille et de prévention contre les inondations, les éboulements et les glissements de terrains à travers la sécurisation des zones à risques, les campagnes d'information, d'éducation et de communication. Il établit une cartographie des zones à risques de chaque agglomération.

(Extrait du Code de l'Assainissement et du Drainage)



Exemples:

- Il faut mettre à jour son dossier de sécurité
- Elle a mis à jour son dossier de candidature
- Après dix années de travail, il doit mettre à jour ses connaissances académiques.

Synonymes: Actualiser, moderniser, rafraîchir, mettre en conformité.

2/ Mettre au Jour, signifie révéler, découvrir ou sortir de l'ombre (un secret, des vestiges).

Faire apparaître ce qui était caché, secret ou enfoui.

Utilisé au sens propre (archéologie) et figuré.

Exemples:

- Les archéologues ont mis au jour des ruines romaines
- Le journal a mis au jour un scandale politique
- Mettre au jour la vérité.

Synonymes: Découvrir, révéler, dévoiler, exhumer, divulguer

NOUS VOUS INVITONS À VOUS ABONNER À LA PAGE FACEBOOK DU MINHASS,

à **liker** et à **partager** toutes les publications de nos plates-formes digitales.



www.salubrite.gouv.ci



MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE,
DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SALUBRITÉ



MINHAS-CÔTE D'IVOIRE



Ministère Hydraulique-Assainissement-Salubrité-CI



Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement
et de la Salubrité - MINHASS



minhasciv



Abonnez-vous sur la chaîne whatsapp:

<https://whatsapp.com/channel/0029VbCbvWX23n3emijFH318>

